



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Beauvais, le 4 août 2017

Attention au démarchage abusif au titre du Conseil départemental !

Les services du Conseil départemental de l'Oise ont été alertés par plusieurs particuliers au sujet de la diffusion d'un questionnaire comportant le logo du département, en vue de bénéficier d'une aide pour l'isolation de leur domicile. Attention, il s'agit d'un démarchage abusif !

Ce questionnaire frauduleux est actuellement diffusé sur le site internet Facebook et invite les internautes à le remplir afin d'obtenir l'isolation de leur maison pour la somme d'1 €. L'utilisation en toute légalité du logo départemental vise seulement à tromper la vigilance des Oisiens. En effet, les particuliers sont ensuite contactés par téléphone afin de convenir d'un rendez-vous.

Or, aucun démarchage n'est organisé par la collectivité ! Le Conseil départemental n'a sollicité aucune entreprise, ni aucun de ses agents pour démarcher les habitants du département.

La plus grande prudence est donc de rigueur, il vaut mieux ne répondre à aucune demande de renseignements ni remplir ce genre de formulaire en ligne.

Le Département ne saurait être tenu responsable des dépenses engagées sur ce programme frauduleux et vous invite à lui faire part, sans délai, de toute publicité commerciale utilisant son logo ou de tout démarchage en son nom afin de saisir les autorités judiciaires compétentes.

Contact Presse

Direction de la Communication

Conseil départemental de l'Oise

☎ 03 44 06 60 48

Suivez-nous sur :

oise.fr

